

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 46	<i>Membres présents :</i> 37	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 6	<i>Absent(s) :</i> 3	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 22 novembre 2016

Vote(s) pour : 38  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 28 novembre 2016,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.  
Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

#### Point n°2016-11-28-BD-27 :

**Signature d'une convention avec le Crédit Foncier, partenaire du dispositif PASS' Logement.**

Rapporteur : Monsieur Fabrice HERDE

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,  
VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,  
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'équilibre social de l'habitat,  
VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 11 juillet 2011 approuvant le Programme Local de l'Habitat de Metz Métropole,  
VU le Règlement Particulier d'Intervention en matière d'équilibre social de l'habitat approuvé par délibération du Bureau en date du 18 mai 2015,  
VU la convention de partenariat entre Metz Métropole et le CREDIT FONCIER en date du 23 décembre 2011 portant sur le premier dispositif PASS'Logement,  
CONSIDERANT la nécessité de passer une convention avec le Crédit Foncier de France dans le cadre du renouvellement du dispositif PASS'Logement,  
CONSIDERANT que le dispositif PASS'Logement permet sans conteste d'attirer et de conserver les jeunes ménages primo-accédants sur le territoire de Metz Métropole,

DECIDE de poursuivre ce partenariat,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et signer toutes pièces et documents contractuels se rapportant à cette affaire, et notamment le projet de convention,  
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à mettre au point et à signer les conventions éventuelles à intervenir avec les autres banques partenaires.

Pour extrait conforme  
Metz, le 29 novembre 2016  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

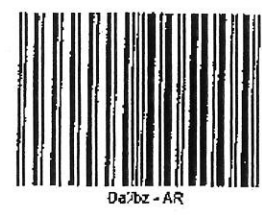


**BORDEREAU D'ENVOI**


**Destinataire**  
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –  
**PREFECTURE DE LA MOSELLE –**  
9 place de la Préfecture – BP 71014 –  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 novembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
<b>Point 25</b> – Projet de construction par LOGIEST de 12 pavillons en PSLA ZAC du Sansonnet à Metz : garantie d'emprunt PSLA. <b>X</b>	3	
<i>Annexe : Convention financière. <b>X</b></i>	1	
<i>Annexe : Contrat de prêt Caisse d'Epargne <b>X</b></i>	1	
<b>Point 26</b> – Réaménagement de la dette contractée à la Caisse des Dépôts par Metz Habitat Territoire. <b>X</b>	1	
<i>Annexe : Tableaux.</i>	2	
<b>Point 27</b> – Signature d'une convention avec le Crédit Foncier, partenaire du dispositif PASS'Logement. <b>X</b>	1	
<b>Point 28.1</b> – Rattachement de Metz Habitat Territoire à MM : désignation des membres du CA.	1	
<b>Point 28.2</b> – Rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à MM : désignation des membres du CA. <b>X</b>	1	
<b>Point 29</b> – Signature du Protocole de Préfiguration dans le cadre du NPNRU. <b>X</b>	3	
<i>Annexe : Protocole de préfiguration.</i>	1	
<b>Point 30</b> – Chaire "Attractivité et Nouveau Marketing Territorial" – Convention de partenariat. <b>X</b>	1	
<i>Annexe : Convention de partenariat.</i>	1	
<b>Point 31.1</b> – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SAEML TAMM – Exercice 2015. <b>X</b>	1	
<i>Annexe : Rapport.</i>	1	
<b>Point 31.2</b> – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SPL SAREMM – Exercice 2015. <b>X</b>	1	
<i>Annexe : Rapport.</i>	1	
<b>Point 31.3</b> – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SEM Metz Technopôle CESCO – Exercice 2015. <b>X</b>	1	
<i>Annexe : Rapport.</i>	1	
<b>Nombre total des actes transmis :</b> 10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE  
D.C.T.A.J.  
30 NOV. 2016  
ARRIVÉE  
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Fait à Metz, le 29 novembre 2016  
Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

  
Hélène KISSEL